

PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

La Cité

épiscopale d'Albi



SIXIÈME ÉDITION JANVIER 2022



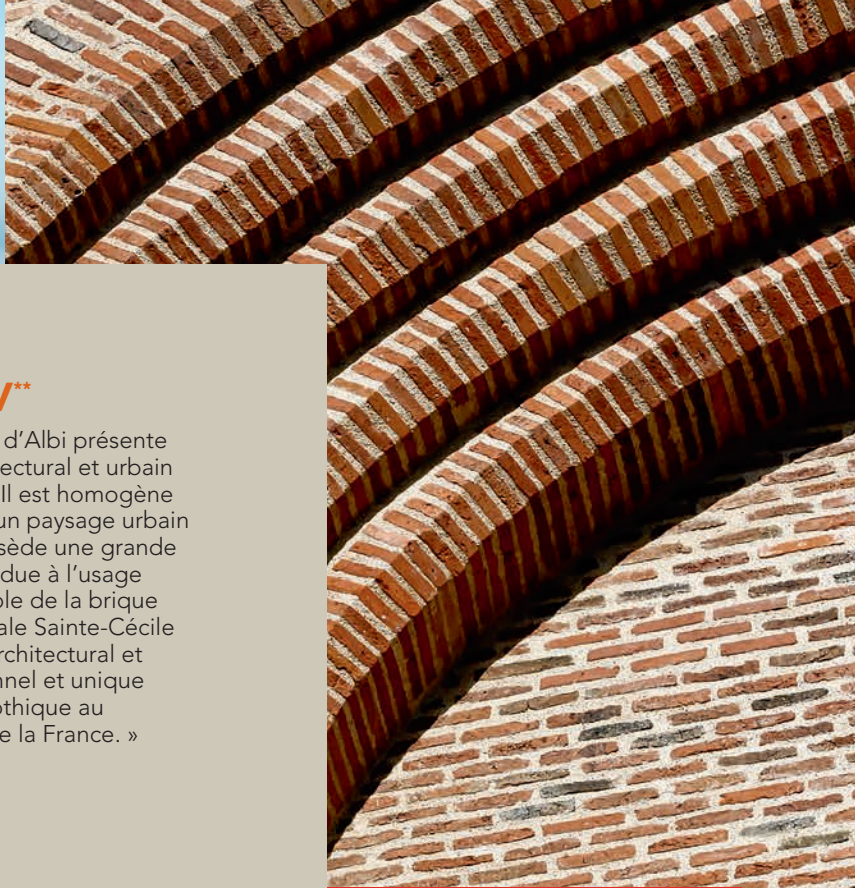
Albi



LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DE LA CITÉ ÉPISCOPALE

**DEPUIS LE 31 JUILLET 2010, LA CITÉ
ÉPISCOPALE D'ALBI EST INSCRITE
SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
SUR LA BASE DES CRITÈRES (IV) ET (V).
LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL
A ADOPTÉ LA DÉCLARATION DE VALEUR
UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE SUIVANTE* :**

« La Cité épiscopale d'Albi présente un ensemble bâti complet et représentatif de ce type de développement urbain en Europe, allant du Moyen-Âge à l'époque moderne et contemporaine. Ses éléments monumentaux et urbains sont complémentaires et bien conservés, en accords subtils de tons et d'allure par l'emploi généralisé de la brique foraine. Elle témoigne du programme simultanément défensif et spirituel mis en œuvre par les évêques chrétiens romains, à la suite de l'éradication de l'hérésie des Albigeois ou Cathares, au XIII^e siècle. La cathédrale Sainte-Cécile en constitue le symbole monumental le plus remarquable (...). La valeur exceptionnelle de la Cité s'exprime enfin par un paysage urbain médiéval bien préservé et d'une grande authenticité. »



CRITÈRE IV**

« La cité historique d'Albi présente un ensemble architectural et urbain médiéval éminent. Il est homogène et il s'exprime par un paysage urbain de qualité, qui possède une grande cohérence visuelle due à l'usage généralisé et durable de la brique foraine. La cathédrale Sainte-Cécile offre un exemple architectural et décoratif exceptionnel et unique d'adaptation du gothique au contexte du midi de la France. »

CRITÈRE V***

« Le site urbain d'Albi s'est constitué progressivement au cours des âges, notamment à partir du Moyen-Âge. Les événements de la croisade des Albigeois l'ont transformé en une cité épiscopale emblématique, structurée autour de sa cathédrale et de son palais-forteresse épiscopal. L'ensemble est l'un des rares à être aussi complet et aussi bien conservé. Il exprime de manière très complète un type d'établissement urbain caractéristique de l'Europe médiévale et de la Renaissance. »

INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ :

« (...) Les conditions d'authenticité de la structure urbaine du bien, d'un nombre significatif de bâtiments du Moyen-Âge et de la Renaissance et de la plupart des monuments sont satisfaisantes, grâce à une conservation appropriée. Il existe une grande cohérence visuelle due aux nuances chromatiques de la brique foraine utilisée sur la longue durée historique et jusqu'à aujourd'hui. »

* extrait des propositions d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial, Brasilia, juillet 2010. **Critère IV : « Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine. »

*** Critère V : « Être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible. »



LE PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ



L'UNESCO

L'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization) est l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Cette institution a été créée au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le 16 novembre 1945, afin d'instaurer une véritable culture de la paix dans le monde.

L'UNESCO, dont le siège se trouve à Paris, s'emploie à créer les conditions d'un dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, fondé sur le respect de valeurs partagées par tous. Sa mission est de contribuer à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information. Une de ses dimensions la plus connue est la préservation et la valorisation des patrimoines culturels et naturels exceptionnels considérés comme des lieux de développement durable et d'échanges.

LA CONVENTION DE 1972

La Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel a été adoptée en 1972 par l'UNESCO. Ce document de référence, ratifié par 187 états, définit le genre de sites susceptibles d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et fixe les devoirs des États parties dans l'identification des biens potentiels, la protection et la préservation du patrimoine.

Elle encourage également à sensibiliser le public aux valeurs des biens du patrimoine mondial et à améliorer leur protection par des programmes d'éducation et d'information.

Comme l'indique un rapport sur l'avenir de la convention, « le milieu dans lequel opère la Convention du patrimoine mondial depuis ses débuts a connu de profonds bouleversements, avec l'essor du tourisme mondial, de plus fortes pressions du développement, un intérêt croissant et une prise de conscience plus aiguë des questions environnementales, une évolution dans les pratiques et les notions de patrimoine (...).

LE COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Responsable de la mise en œuvre de la Convention, le comité du patrimoine mondial, qui émane de l'UNESCO, établit la liste des sites naturels ou culturels d'importance.

Trois organisations internationales mentionnées dans la Convention conseillent le comité dans ses délibérations : il s'agit du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). Les deux derniers réunissent des experts qui étudient les dossiers de candidature.





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Cité épiscopale d'Albi
Inscrite sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2010

L'EMBLÈME DE LA CITÉ ÉPISCOPALE

Le logo de la Cité épiscopale d'Albi inscrite au patrimoine mondial est composé du logo de l'Unesco et de l'emblème du patrimoine mondial. Le logo de l'Unesco, représentant un temple grec - le Parthénon - a été confirmé comme sceau officiel de l'organisation en 1954. Le temple symbolise cette recherche de l'équilibre et de l'harmonie, en quoi se résume, sur le plan des rapports entre les nations, l'une des missions primordiales de l'organisation. Réalisé par l'artiste belge Michel Olyff, le second constitue l'emblème officiel du patrimoine mondial depuis 1978. Il représente l'interdépendance entre le patrimoine naturel et culturel. Le carré au centre symbolise la culture ; le cercle représente la nature. L'emblème est rond comme le monde ; il symbolise aussi la protection. Il est utilisé de manière très réglementée pour identifier les sites protégés et inscrits sur la Liste officielle du patrimoine mondial. En qualité de gestionnaire de la Cité épiscopale, la ville d'Albi est seule autorisée à utiliser l'emblème spécifique qui lui a été attribué.

L'UNESCO EN DATES

NOVEMBRE 1945

Création à Londres de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. L'acte constitutif est signé par 37 États.

1972

Signature de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.

1975

Ratification par la France de la Convention.

1976

Création du Comité du patrimoine mondial.

1978

Premiers biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

LA SESSION DE JUILLET 2010

La Cité épiscopale est l'un des deux biens européens à avoir été classé en 2010 avec la zone des canaux concentriques du XVII^e siècle à l'intérieur du Singelgracht à Amsterdam (Pays-Bas). La Cité épiscopale d'Albi a été inscrite par un vote à l'unanimité.

Depuis quelques années, l'Unesco est attentif à une meilleure répartition des biens inscrits dans le monde. La convention s'est ouverte également à des catégories de biens de format différent (biens en série, paysages culturels...) qui ont rendu obligatoire l'élaboration de plans de gestion. La ville d'Albi en a établi un qui précise toutes les modalités réglementaires et opérationnelles contribuant à la conservation et à la valorisation de la Cité épiscopale.



LES PYRAMIDES D'EGYPTE AU CAIRE



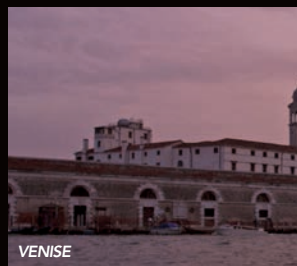
LA GRANDE MURAILLE DE CHINE



L'ACROPOLE D'ATHÈNES



TAJ MAHAL



VENISE



L'ALHAMBRA DE GRENADE



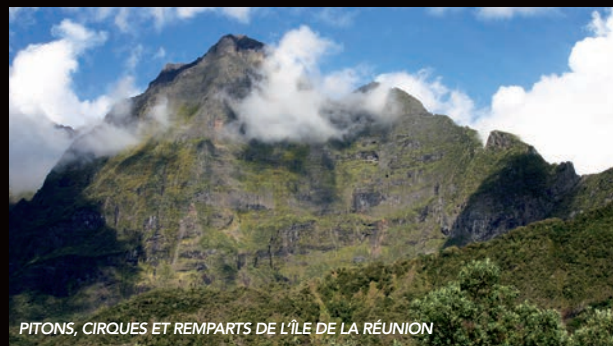
1 154* SITES EXCEPTIONNELS DANS LE MONDE

Témoins du passé et constitutifs de l'histoire de l'humanité, espaces représentatifs de la diversité culturelle, les biens classés doivent être préservés pour les générations futures.

La Cité épiscopale a rejoint la liste prestigieuse des biens classés à travers le monde qui témoignent de l'histoire de l'humanité (49 biens en France*).

Parmi les plus célèbres, on peut signaler Le Caire historique (Égypte), la Grande muraille de Chine, la Statue de la liberté (USA), le Taj Mahal (Inde), Venise (Italie), le site du Machu Pichu (Pérou), le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau (Pologne), la médina de Fès (Maroc), la Tour de Londres, la cité d'Angkor (Cambodge)...

* Chiffres 2021.



PITONS, CIRQUES ET REMPARTS DE L'ÎLE DE LA RÉUNION



LA CITÉ D'ANGKOR



LA CITÉ ÉPISCOPALE, UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

LA CITÉ ÉPISCOPALE D'ALBI A ÉTÉ CLASSÉE, MAIS DE QUOI S'AGIT-IL EXACTEMENT ?

La Cité épiscopale est un ensemble urbain de brique, unique par sa couleur et son harmonie. Elle témoigne de la symbiose d'une cité avec un groupe épiscopal*, qui exprime le pouvoir à la fois spirituel et temporel de l'évêque à l'époque médiévale. La Cité représente de fait une partie du centre historique de la ville qui recouvre quatre quartiers structurés autour d'un ensemble monumental massif et austère, constitué par la cathédrale et le palais-forteresse de la Berbie. Ces deux bâtiments expriment par leur architecture l'autorité et la puissance des évêques. Le site classé compte également tous les monuments et les maisons situés dans ce périmètre. La Cité épiscopale d'Albi se définit ainsi par un paysage urbain historique parfaitement homogène et bien conservé qui s'est développé au fil des siècles en référence à la cathédrale Sainte-Cécile et au palais de la Berbie. C'est bien ici un ensemble de monuments qui est inscrit et non un édifice isolé.

*Le mot vient du grec *episcopos* qui signifie étymologiquement « gardien », mais qui est traduit plus tard par évêque, comme étant celui qui garde le peuple chrétien.



LA CITÉ ÉPISCOPALE D'ALBI
EST UN ENSEMBLE URBAIN
DE BRIQUE, UNIQUE PAR SA
COULEUR, SA PUISSANCE ET
SON HARMONIE.

EN QUOI LA CITÉ ÉPISCOPALE D'ALBI EST-ELLE UNIQUE AU MONDE ?

Pour être inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle en satisfaisant à au moins un des dix critères de sélection établis par le Comité du patrimoine mondial. Les études de l'ICOMOS ont montré qu'Albi répondait à deux d'entre eux (voir page 03).

La Cité épiscopale d'Albi est originale par le fait qu'elle présente un espace urbain spécifique lié à la prééminence, dès la fin du XII^e siècle, des évêques à la fois seigneurs temporels et spirituels de la ville. Leur empreinte la plus visible à Albi est cette architecture typique, le gothique méridional, dont la cathédrale Sainte-Cécile en est la plus belle illustration. Rien à voir avec les autres cathédrales françaises plus « classiques » comme celles de Chartres, Reims ou Amiens, classées aussi au patrimoine mondial.

Edifié à partir du XII^e siècle, le palais de la Berbie s'oppose également aux fortifications traditionnelles par l'emploi de la brique, alors que les châteaux de cette époque sont plutôt bâtis en pierre. L'utilisation de la brique dite foraine constitue le matériau de prédilection de la Cité épiscopale dans son ensemble.



LA CITÉ ÉPISCOPALE D'ALBI EST ORIGINALE PAR LE FAIT QU'ELLE EST LIÉE À LA PRÉÉMINENCE, DÈS LA FIN DU XII^E SIÈCLE, DES ÉVÊQUES À LA FOIS SEIGNEURS TEMPORELS ET SPIRITUELS DE LA VILLE.

QUELLE DIFFÉRENCE EXISTE-T-IL AVEC D'AUTRES CITÉS ÉPISCOPALES ?

Si on en compte un certain nombre en Europe, la Cité épiscopale d'Albi offre l'exemple d'un espace urbain spécifique, qui contraste fortement par son histoire et ses formes avec les autres villes de la période médiévale. La comparaison avec celles du Saint-Empire romain germanique (Mayence, Cologne,...) met bien en évidence que l'histoire des villes des princes-évêques soumis à l'Empereur, se traduit par une structuration et une architecture très éloignées de celles d'Albi, où, au contraire, le rôle joué par l'évêque est une vraie particularité. Elle l'est d'abord historiquement, car l'évêque agissait en véritable seigneur, tandis que le consulat d'Albi n'avait que de modestes prérogatives. Indépendants du pouvoir royal ou de la bourgeoisie locale, les évêques albigeois ont marqué jusqu'au XVIII^e siècle en impactant la structuration urbaine de la cité. Qu'on pense, par exemple, à l'hôpital ou au quartier du Castelnau dont ils ont été à l'initiative. À l'inverse de nombreuses villes de France connues pour leurs cathédrales, telles Laon, Noyon, Bourges, ou Beauvais, les évêques d'Albi ne relevaient pas du roi de France, et se voulaient au contraire en lien direct avec le pape, ce qui explique qu'ils se soient sentis libres de se départir des codes architecturaux de la France septentrionale.



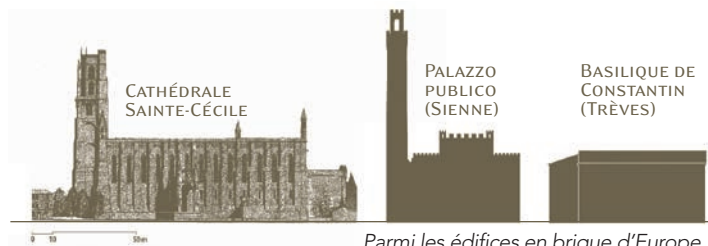
LA CITÉ ÉPISCOPALE OFFRE L'EXEMPLE D'UN ESPACE URBAIN, QUI CONTRASTE PAR SON HISTOIRE ET SES FORMES, AVEC LES AUTRES VILLES DE LA PÉRIODE MÉDIÉVALE.

CONCERNANT LA BRIQUE, MATÉRIAU UNIVERSEL, POURQUOI LA CITÉ ÉPISCOPALE FAIT-ELLE FIGURE D'EXCEPTION ?

La brique est partout, dans le sens où la Cité épiscopale porte à son plus haut point l'expression architecturale et esthétique d'un matériau universel. Contrastant avec les édifices gothiques du reste de l'Europe, la cathédrale et le palais de la Berbie s'imposent parmi les plus grandes constructions au monde en brique cuite. La force de l'architecture résulte du talent des hommes qui l'ont mise en œuvre et de la conception géométrique d'un assemblage de volumes, inspirés de la défense militaire et magnifiés par l'emploi de ce matériau. Albi témoigne d'une recherche architecturale extrêmement aboutie, produisant un modèle exceptionnel de gothique dit « méridional », transcendant un matériau pauvre pour créer une esthétique et une plastique extraordinaires.

Certes, la brique se retrouve dans bien des villes italiennes et des cités du nord de l'Europe, mais les architectures témoignent de commandes différentes : les villes de la Hanse, villes commerçantes et portuaires, témoignent avec leurs beffrois de la réussite commerciale des échevins.

Quant à Sienne, fréquemment comparée à Albi en raison de sa couleur, la différence tient à la présence du monument principal qui n'est autre que le Palazzo publico, le siège du pouvoir civil.



Parmi les édifices en brique d'Europe, la cathédrale est le plus monumental.

ÊTRE AU PATRIMOINE MONDIAL, ÇA CHANGE QUOI ?

Bâtie il y a sept siècles, préservée des guerres et de destructions irrémédiables, la Cité épiscopale est le bien le plus précieux au cœur des Albigeois. Albi existe désormais à l'échelle internationale. En étant inscrite, la ville a intégré un réseau international qui lui vaut une notoriété bien au-delà des frontières du pays. Le classement contribue tout d'abord à la faire connaître davantage. Il participe en cela au rayonnement et à l'attractivité de l'agglomération, mais aussi plus largement du Tarn et de la région qui compte déjà quelques biens inscrits comme le cirque de Gavarnie, le canal du Midi, Carcassonne et les chemins de Saint-Jacques de Compostelle. L'inscription est une chance formidable de renforcer l'identité d'Albi et de créer des synergies, notamment avec Abomey au Bénin dont les palais royaux sont également classés (Albi a engagé depuis 2005 une coopération décentralisée avec cette ville). Héritage du passé appelé à être transmis aux générations futures, la Cité épiscopale, à l'instar d'autres lieux extraordinaires existant aux quatre coins de la planète, appartient désormais à tous les peuples du monde. Elle constitue un bien à partager avec toute l'humanité invitée à venir la découvrir.



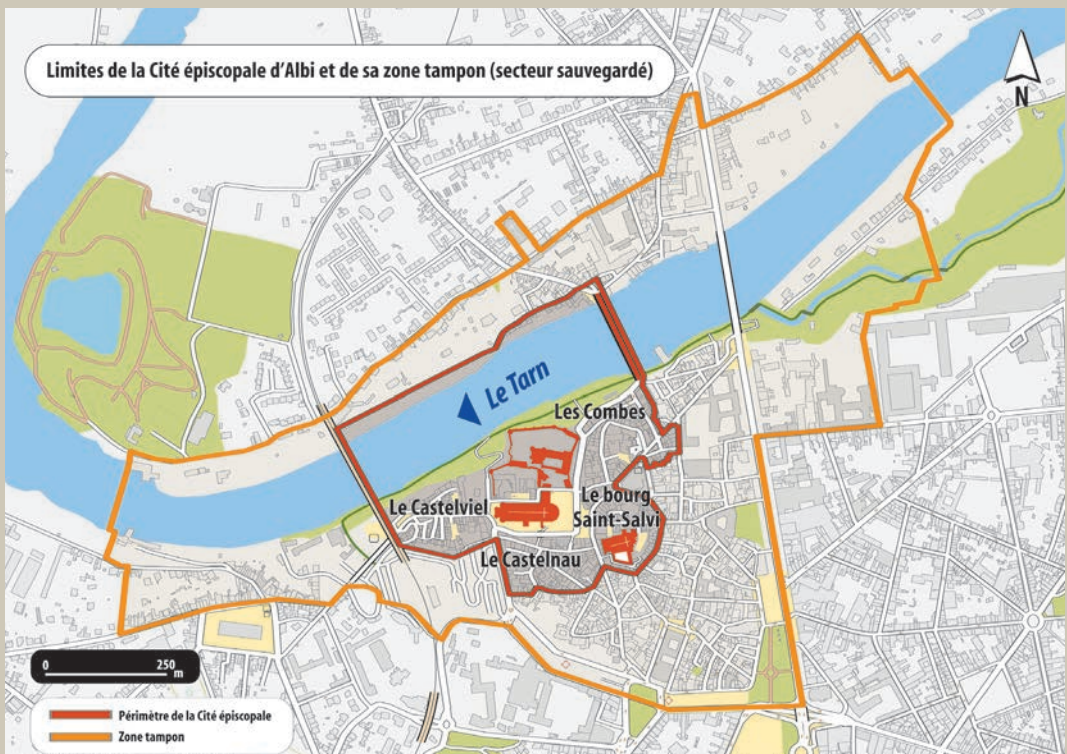
À L'INSTAR D'AUTRES LIEUX EXTRAORDINAIRES, LA CITÉ ÉPISCOPALE APPARTIENT DÉSORMAIS À TOUS LES PEUPLES DU MONDE.

LE CLASSEMENT A NÉCESSITÉ PLUSIEURS ANNÉES DE TRAVAIL. POURQUOI ?

Une inscription ne se réalise pas d'un coup de baguette magique ! Depuis de nombreuses années, la Ville d'Albi a mené une politique de protection et de valorisation de son patrimoine. Les opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain réalisées dans le centre historique (place Sainte-Cécile, place du Vigan, marché couvert, berges du Tarn...), mais également les campagnes de restauration des monuments historiques (cathédrale, palais de la Berbie, collégiale Saint-Salvi...) ont contribué à rendre la Cité épiscopale plus lisible. Les mesures de protection prises depuis plus de trente ans suite à la création du secteur sauvegardé ont porté leurs fruits. Rappelons que les places Sainte-Cécile et du Vigan étaient occupées par la voiture il y a quinze ans. L'organisation d'événements, la charte de qualité urbaine pour les terrasses et enseignes, l'installation de l'École européenne de l'art et des matières aux anciens abattoirs ou encore la mise en place d'une communication touristique (signalétique, circuits...) montrent que la Cité épiscopale évolue progressivement tout en répondant aux nouvelles exigences en matière de patrimoine, d'urbanisme et de cadre de vie. Tout cela est le résultat d'une prise de conscience du patrimoine matériel et immatériel de la Cité épiscopale et d'une ambition culturelle renouvelée.



LA VILLE D'ALBI MÈNE UNE POLITIQUE DE PROTECTION ET DE VALORISATION DE SON PATRIMOINE, NOTAMMENT PAR DES OPÉRATIONS IMPORTANTES DE RÉHABILITATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN.



L'inscription de la Cité épiscopale inclut dans son intégralité tous les monuments qui s'y trouvent avec ses ruelles et ses nombreuses maisons à colombages, ses hôtels Renaissance et ses immeubles XIX-XX^e siècle qui ont su s'intégrer sans défigurer le paysage. Les quartiers environnants, témoignages de l'histoire de la ville, gardent de nombreux vestiges des siècles passés.





DES MONUMENTS SANS ÉQUIVALENT,
L'EXPRESSION ARCHITECTURALE,
MULTIPLE ET ORIGINALE
D'UN MATÉRIAU PARTICULIER
ET UN SITE D'UNE QUALITÉ
ESTHÉTIQUE UNIQUE
SE CONJUGENT POUR DONNER
À LA CITÉ ÉPISCOPALE
UNE VALEUR UNIVERSELLE
EXCEPTIONNELLE.





UN PEU D'HISTOIRE...

AU XI^E SIÈCLE, la ville d'Albi, évêché depuis le IV^e siècle, connaît un développement urbain et commercial sans précédent, dû notamment à la création du Pont-vieux au-dessus du Tarn. Celui-ci permet à la ville de s'étendre par-delà la rivière et de faciliter les échanges commerciaux vers le nord. De nouveaux quartiers apparaissent ; la ville s'étend. Les chanoines de Saint-Salvi, le vicomte de Trencavel et l'évêque, très influent, se partagent l'espace urbain. **AU XII^E SIÈCLE**, les remparts dessinent la ville. L'époque est marquée par l'émergence du catharisme, dissidence religieuse qui s'est développée dans le Sud Ouest de la France.

La « croisade contre les Albigeois » menée par Simon de Montfort n'affectera finalement que peu Albi, mais laissera une empreinte architecturale très originale. **AU XIII^E SIÈCLE**, à la fin de la croisade (1229), l'évêque va tirer parti de la situation pour asseoir son autorité sur la ville et mener l'Inquisition. L'accession au siège épiscopal en 1277 de Bernard de Castanet marque un tournant dans l'histoire. En réponse à l'hérésie cathare, il prend la décision de construire une nouvelle cathédrale adjacente à sa résidence épiscopale, la Berbie, qu'il souhaite par ailleurs agrandir.

Pendant la guerre de Cent ans, la ville renforce ses murailles, mais n'échappe pas à l'épidémie de peste, à la famine et à la misère qui déciment sa population tout au long du **XIV^E SIÈCLE**. À partir du milieu du **XV^E SIÈCLE**, le commerce du pastel profite à l'économie albigeoise. De belles demeures sont édifiées par de riches bourgeois. En 1480, la cathédrale Sainte-Cécile est consacrée. Sous l'impulsion des évêques Louis I^{er} d'Amboise et Louis II d'Amboise, elle fait l'objet, dans les années suivantes, d'importants travaux de décoration intérieure (peintures de la voûte, Jugement dernier, etc.).



AU XVI^E SIÈCLE, la cathédrale est dotée d'un baldaquin monumental que l'on doit à Dominique de Florence. Les évêques d'Albi restent seigneurs de la ville jusqu'à la Révolution. Présidant les Etats albigeois, assemblée qui répartit les impositions et encourage les travaux d'urbanisme, ils poursuivent les aménagements et l'embellissement du palais de la Berbie. Vers 1560, alors que le commerce du pastel s'effondre avec l'arrivée de l'indigo venu des Indes, de nouveaux troubles apparaissent avec les guerres de religion. L'évêque intervient militairement.

FIN DU XVII^E SIÈCLE, à l'emplacement de l'actuel centre hospitalier d'Albi, un hôpital est créé à l'initiative de l'évêque Charles Le Goux de La Berchère. La ville connaît ensuite une restructuration de fond au cours du **XVIII^E SIÈCLE** avec les grands travaux d'urbanisme menés par les archevêques Choiseul et Bernis ainsi que l'ingénieur Laroche qui réalise un plan d'Albi assez connu. La Révolution française conduit à la vente de tous les couvents de la ville. Celui des Carmes est transformé en tribunal, celui des Cordeliers en prison, celui des Visitandines, dans le quartier de la Madeleine, en caserne. Plusieurs églises sont démolies durant les années qui suivent, mais la cathédrale et la collégiale sont relativement bien épargnées.

AU XIX^E SIÈCLE, Albi entre à nouveau dans une période de croissance avec un développement industriel et une forte progression démographique. Une activité de chapellerie s'implante sur la rive droite du Tarn. L'ingénieur Mariès engage la percée d'une rue reliant la future préfecture à la place de la Pile ainsi que celle de la rue Sainte-Cécile. Une campagne de restauration extérieure de la cathédrale est menée par César Daly. Les abords de la cathédrale sont dégagés. Plusieurs bâtiments sont par ailleurs construits dont le viaduc du chemin de fer (1864), le lycée Lapérouse (1867) et le Pont-neuf (1868). La caserne Lapérouse (1880), l'ouverture des mines d'Albi-Cagnac (1890), le théâtre municipal (1892), la verrerie ouvrière d'Albi (1896), la poste (1900) et le marché couvert (1902) marquent la fin du XIX^e siècle et ouvrent sur le suivant.

Après la Seconde Guerre mondiale, la Cité épiscopale échappe à des projets d'urbanisme qui prévoyaient la destruction du bâti ancien. Une prise de conscience patrimoniale permet d'envisager dans les années 60 un secteur sauvegardé afin de préserver ce patrimoine. Des opérations de réhabilitation sont menées afin de le valoriser. La restructuration de la place Sainte-Cécile et de ses abords en 2005, la réouverture du musée Toulouse-Lautrec en 2012, la réfection/piétonnisation des rues du centre historique, la restauration de la collégiale Saint-Salvi, l'aménagement des berges du Tarn, sont autant de mesures traduisant la « conscience patrimoniale » albigeoise.



LA CITÉ ÉPISCOPALE ET SES MONUMENTS EMBLÉMATIQUES

LA CATHÉDRALE SAINTE-CÉCILE

Monument phare d'Albi, la cathédrale a été construite à partir de 1282 en réponse à l'hérésie cathare, comme une forteresse symbolisant la puissance de l'Église catholique. Plus grande cathédrale de briques au monde, longue de 113 m et large de 35 m, elle domine la ville avec son clocher de 78 m terminé en 1492 peu après la consécration du chœur.

Ce dernier contient, avec le jubé, une statuaire polychrome exceptionnelle (plus de 200 sujets représentés). Réalisée entre 1474 et 1484, la peinture murale du Jugement dernier, le plus grand du monde, offre une représentation de la fin des temps que l'on doit probablement à des artistes flamands. En 1509, des peintres italiens recouvrent la voûte et les murs de la cathédrale avec des fresques composant le plus vaste ensemble de peintures Renaissance réalisé en France. Chef-d'œuvre autant architectural que musical, l'orgue classique, le plus grand de France, a été réalisé au XVIII^e siècle par le facteur d'orgue Christophe Mouchereau.

En marge des campagnes de travaux de sauvegarde menés par l'État, le chœur des chanoines de la cathédrale a fait l'objet en 2015 d'une restauration exceptionnelle financée par le World Monument Fund.





LA COLLÉGIALE SAINT-SALVI

Dédiée à saint Salvi, l'un des premiers évêques de la ville (VI^e siècle), dont elle a abrité les dépouilles, la collégiale présente une architecture associant des éléments romans (XI^e siècle) et gothiques (XIII^e siècle), marquée par l'emploi, pour les premiers, de la pierre et, pour les seconds, de la brique. Depuis quelques années, elle bénéficie d'importantes rénovations intérieures et extérieures qui ont notamment permis la découverte de décors peints du XVI^e siècle.

Lors d'un chantier mené en 2011, une statue du XIV^e siècle a été découverte dans une niche d'une chapelle et a été restaurée. C lassée monument historique depuis 1957, une magnifique descente de croix réalisée fin du XV^e siècle-début XVI^e siècle par un artiste issu de l'école flamande a été également restaurée. À noter enfin un splendide ensemble sculpté en bois polychrome (Ecce homo) de la fin du XV^e siècle mis en valeur au fond de la nef.





LE PALAIS DE LA BERBIE

Ancien palais épiscopal édifié à partir du XI^e siècle selon une architecture militaire, il connaît, au fil du temps, de nombreuses modifications qui transforment cette forteresse aux tours imposantes en un remarquable palais d'agrément. Marqué par une hauteur et une épaisseur des murs peu commune, le bâtiment conserve plusieurs salles voûtées d'origine médiévale ainsi que les vestiges de pavements du XIII^e siècle.

LE MUSÉE TOULOUSE-LAUTREC

Abritant depuis 1922 la collection prestigieuse du musée Toulouse-Lautrec, le palais a fait l'objet pendant onze ans d'un important chantier de restructuration et de restauration. L'enjeu était double : positionner le musée Toulouse-Lautrec parmi les grands musées contemporains et restaurer le palais de la Berbie dans son authenticité. Le musée a été ainsi repensé dans sa globalité avec la réhabilitation de salles existantes et la création de nouveaux espaces. Le parcours muséographique a été renouvelé à cette occasion et propose de découvrir l'œuvre du peintre albigeois avec une approche à la fois chronologique et thématique. Des salles d'exposition ont été également dédiées aux fonds d'art ancien et moderne avec notamment des œuvres de Matisse, Bonnard, Vuillard, Degas et de La Tour...





UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ

Les travaux ont donné lieu à plusieurs découvertes archéologiques et à la mise en valeur de salles présentant un intérêt historique. Les salons d'honneur du XVII^e siècle ont retrouvé leur éclat d'antan, la galerie d'Amboise a fait l'objet d'une restauration de ses peintures du XV^e siècle ainsi que la voûte du grand escalier. D'autres pièces remarquables ouvertes au public ont été par ailleurs réhabilitées (chambre de l'archevêque, salon de Bernis...).

LES PAVEMENTS DU PALAIS

En raison de leur état de conservation et de la richesse de leur composition, les pavements du XIII^e siècle découverts en 2009 et 2010 dans plusieurs salles du palais forment un ensemble parmi les mieux conservés d'Europe. Les fouilles archéologiques et les études menées au palais laissent à penser que la grande salle située dans la tour Saint-Michel servait probablement de salle d'apparat, de salle d'audience voire de tribunal d'inquisition. Entièrement restaurée, cette salle palatiale est aujourd'hui intégrée dans le circuit de visite du musée Toulouse-Lautrec.





LE PATRIMOINE ALBIGEOIS DE LA CITÉ ÉPISCOPALE

LES FORTIFICATIONS

Des remparts, il ne reste aujourd'hui qu'une partie au palais de la Berbie et le long du boulevard Sibille. Trois kilomètres de murailles enserraient autrefois la ville au niveau du jardin national, de la place du Vigan et des lices Pompidou. Au milieu du XVIII^e siècle, on assiste à leur démantèlement avec la création de la route royale Toulouse-Rodez qui se trouve à l'emplacement des anciens fossés à l'est (lices Pompidou).

Le Pont-vieux était aussi fortifié avec une tour-porte située avant le pont-levis, à l'angle du quai Choiseul et de la rue de la Grand côte qui était alors la rue principale menant à la ville. Cette porte dite du Tarn subsiste dans sa partie basse sous la chaussée. À noter en contrebas, non loin de l'ancien moulin du Chapitre, la présence de vestiges du port vieux de la ville où s'amarraient par le passé les gabarres transportant les marchandises.



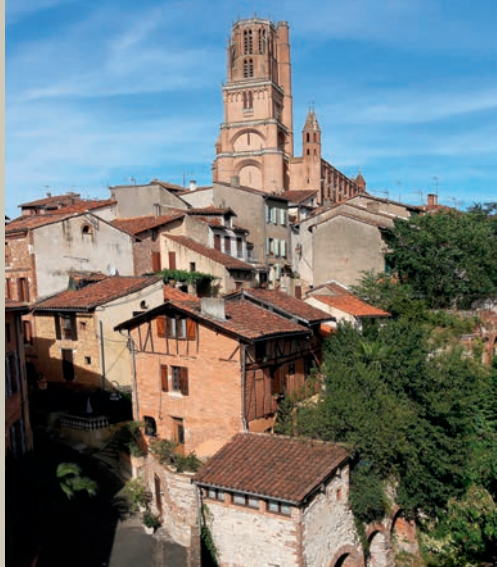
LES HÔTELS PARTICULIERS

Au cœur de la Cité épiscopale, on compte quelques hôtels particuliers construits pour la plupart au XVI^e siècle par des marchands et négociants enrichis par le commerce du pastel. Parmi les plus remarquables, on peut signaler l'hôtel de Gorsse et l'hôtel Séré de Rivières. Aux façades richement sculptées, dotées généralement d'une tourelle, ces maisons bourgeoises comptent souvent une cour qui dessert les différentes parties du bâtiment.

LE PONT-VIEUX

Construit au milieu du XI^e siècle en pierre, le Pont-vieux, long de 150 m, contribue au développement urbain et commercial de la ville. Il comporte au Moyen-Âge une tour-porte fortifiée, une chapelle, et un pont-levis. Du XIV^e au XVIII^e siècle, des maisons reposent sur ses piles mais sont démolies après une crue en 1766. En 1820, sa chaussée est redressée et élargie.





DIALOGUE ENTRE HISTOIRE ET MODERNITÉ

Riche de son patrimoine ancien, la ville d'Albi s'ouvre également à l'architecture contemporaine, patrimoine de demain. En témoigne le Grand Théâtre situé dans le quartier culturel, aux portes du cœur historique.

Ce monument emblématique, dédié à la culture et aux congrès, a été conçu par l'architecte Dominique Perrault, qui souhaitait « créer un bâtiment qui puisse entrer en dialogue avec le patrimoine mondial et qu'il y ait ainsi un lien entre histoire et modernité ». Il a notamment pour cela emprunté certains éléments caractéristiques de la Cité épiscopale comme la brique et ses couleurs rouge-orangé.



Au cœur de la Cité épiscopale, le bourg Saint-Salvi, ancien quartier canonial, est constitué dès le XI^e siècle d'un anneau de rues commerçantes, dont le tracé est encore visible aujourd'hui.

LE CASTELVIEL

Refuge pour les populations dès l'époque du Bronze, il forme un oppidum protégé à la fois par le Tarn, le fossé du Bondidou (actuel parking) et ses remparts. Jusqu'à la Révolution française, ce quartier reste indépendant de la ville d'Albi. C'est sur cette butte naturelle que se trouvait la maison-forte du comte de Trencavel, détruite au XVII^e siècle et d'où le quartier tire son nom, Castelviel signifiant « ancien château ».

Au XIII^e siècle, il devient possession de Simon de Montfort, chef de la croisade contre les Albigeois, avant qu'il ne revienne finalement au roi de France. Les réhabilitations menées depuis les années 70 ont permis de conserver ce quartier pittoresque dont les places et les ruelles, pour la plupart piétonnes, dégagent une ambiance de village à quelques pas seulement de la cathédrale. Le long du ravin du Bondidou, on peut encore apercevoir les arcades des murs de soutènement qui supportaient ses remparts.

LA ROUE DE SAINT-SALVI

Constituant le bourg circulaire autour de la collégiale Saint-Salvi, cet espace appelé en occitan « roda de la plassa » (roue de la place) suit le tracé des rues Saint-Julien, Peyrolière, de l'Oulmet et rejoint la rue Sainte-Cécile et sa place. De nombreux commerces se sont développés au Moyen-âge sur cet anneau de rues, les boutiques occupant le rez-de-chaussée et les logements le premier étage.

Malgré le percement au XIX^e siècle de la rue Mariès et la disparition de l'église Sainte-Martiane dont il ne subsiste que l'impasse du même nom, on distingue toujours assez bien sa configuration médiévale avec en son cœur, le cloître et sa place adjacente. L'ensemble des maisons qui entourent la collégiale (la canourgue), comprenait les demeures des chanoines.





UNE CARTE DU MONDE DU VIII^E SIÈCLE

Témoignage de l'histoire de l'humanité, mais aussi de la richesse du patrimoine culturel de la Cité épiscopale, la Mappa mundi, une des plus anciennes représentations du monde conservée depuis près de 1300 ans à Albi, a été inscrite en 2015 au registre Mémoire du monde de l'Unesco. Elle est aujourd'hui conservée dans les fonds anciens de la médiathèque Pierre-Amalric.

La carte est incluse dans l'un des manuscrits du VIII^e siècle provenant de la bibliothèque du chapitre cathédral de Sainte-Cécile. Ce manuscrit comprend 156 pages, constituant un recueil de 22 pièces de textes différents.

Le programme Mémoire du monde, mis en œuvre par l'Unesco en 1992, repose sur l'idée que certains documents, collections ou fonds du patrimoine documentaire appartiennent au patrimoine commun de l'humanité à l'instar des sites présentant un intérêt universel exceptionnel qui sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial. 348 documents (11 en France) sont inscrits actuellement.

La ville de Gérone (Catalogne) avec laquelle Albi est jumelée bénéficie également d'une inscription au registre Mémoire du monde (il s'agit d'un manuscrit du XV^e siècle). Idem pour la ville de Lijiang (jumelée avec Albi) dont les manuscrits anciens de la littérature Dongba des Naxi ont été aussi inscrits.



LE SCRIPTORIUM

Dans le cloître (disparu aujourd'hui) de l'ancienne cathédrale d'Albi, se trouvait un scriptorium attesté dès le VII^e siècle qui était alors l'un des centres les plus actifs de l'activité intellectuelle d'Europe de l'ouest. Tenu par les chanoines de Sainte-Cécile, il connaît son apogée à la première moitié du XII^e siècle sous la direction du chef d'atelier l'archidiacre Sicardus. Il reste de cette époque de création exceptionnelle une trentaine de manuscrits enluminés conservés à la médiathèque Pierre Amalric, située avenue Charles de Gaulle.



La Cité épiscopale d'Albi

cite-episcopale-albi.fr

HISTORIQUE DE LA CITÉ ÉPISCOPALE,
VIDÉOS, VISITE VIRTUELLE, FONDS D'ÉCRAN...

VILLE D'ALBI - 16, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE - 81023 ALBI CEDEX - FRANCE - TÉL : +33 (0)5 63 49 10 10

mairie-albi.fr | albi.fr



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Cité épiscopale d'Albi
Inscrite sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2010

albi